



1 MAI 2023
OPEN-VOILE du Km DE MEAUX
Voiliers maquettes ou de loisir
Bassin nautique Corazza

Fiche à retourner avant le 23 AVRIL 2023 par mail ou courrier

MODEL CLUB de MEAUX 11 rue Sébastien de Brossard 77100 MEAUX

Mail : secretaire@m-c-meaux.fr

Nom du modéliste: _____

Nom du club: _____

Adresse mail : _____ @ _____

Voilier Classe « maquette » ou « loisir »

N° de voile : _____ ou nom du voilier : _____

Long de flottaison : _____ cm surface de voile : _____ dm² déplacement : _____ Kg

Echelle : ___ / ___ Fréquence 1: _____ Fréquence 2: _____

Voilier Classe « 1 m »

N° de voile : _____

Fréquence 1: _____ Fréquence 2: _____

Inscription : 0 € de participation aux frais d'organisation

Assurance : voir l'attestation ci-dessous, ne pas oublier de la remplir

**Pour le bien de tous et le respect de l'environnement n'oubliez pas d'apporter votre verre réutilisable
Le club ne met plus de verre jetable à disposition. RESPECTONS TOUS L'ENVIRONNEMENT**

ATTESTATION DE RESPONSABILITE CIVILE

Je soussigné _____ certifie détenir une **assurance (*) française de responsabilité civile** en cours de validité couvrant les risques liés au modélisme lors d'une rencontre ou d'une compétition.

Assureur : _____ N° du contrat : _____

Fournir une copie ou présenter l'attestation de l'assureur à l'ouverture de la manifestation

ou

Fédération : FFMN UFOLEP UMN N° de licence: _____

Présenter la licence en cours de validité à l'ouverture de la manifestation

N'ayant pas d'attestation de responsabilité civile liée à la pratique du modélisme je souscris auprès de l'organisateur une assurance de 3 €.

Signature :

Date : _____

(*) L'assurance des cartes bleues ne couvre pas l'activité lors d'une manifestation = uniquement usage privé



ASSURANCES DES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LE MODEL CLUB

Le Model Club a sa propre assurance couvrant les modélistes ayant souscrit une assurance de responsabilité civile de modélisme auprès du club.

Les assureurs des manifestations couvrent la responsabilité civile de l'organisateur et de ses membres.

La couverture d'assurance est effective de l'arrivée des membres du club à la manifestation jusqu'au départ du dernier membre ayant quitté les lieux.

Les assureurs pour les sections aéromodélisme et voitures RC ne couvrent pas le matériel des modélistes listés par l'intermédiaire des fédérations à laquelle si la manifestation y est enregistrée.

La responsabilité civile des participants doit être couverte par leurs soins, elle ne peut en aucune manière être subrogée par l'organisateur.

Les modélistes non référencés auprès des fédérations dont le Model Club est membre, devront fournir une attestation de responsabilité civile (voir ci-dessous).

Dans les autres cas ils pourront souscrire l'assurance de responsabilité civile de l'organisateur à chaque manifestation organisée par le Model Club.

Les assurances déclinent toute responsabilité et déchargent l'organisateur pour tous actes délictueux ou déclarés après la fin de la manifestation.

La responsabilité de l'organisateur ne peut être constatée que si le risque provient bien de son fait, les risques entraînés par un participant lors d'animations ou compétitions amicales ne sont jamais pris en compte par les assurances de l'organisateur. Toutefois si un participant auteur d'un sinistre éventuel considère que la responsabilité de l'organisateur peut être invoquée, il lui appartiendra de saisir son propre assureur de ce fait.



La régates du Km de Meaux est ouverte aussi aux voiliers des classes 1 mètre